

Présents : M Delcourt, Maire
Mmes Fievet, Guillaud, MM Beghin, Doucy : Adjoints
Mmes Gyselinckx, Maillot, Thomas, Tiberghien, Van Butsele,
MM. Bernard, Delcroix, Hennon, Meurillon, conseillers.

Excusé : M Pade procuration à M Beghin.

Secrétaire de séance : M Régis Doucy.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 25 avril 2014.

Le compte-rendu de la séance du 25 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Demandes de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2013

La commune est éligible à la répartition du produit des amendes de police 2013.

Les critères de répartition ont été établis par le Conseil Général du Nord.

Parmi les catégories de travaux subventionnables, M le Maire propose de présenter trois projets, par ordre de priorité suivant :

- 1/ Aménagement avec mise aux normes de l'accessibilité d'un trottoir « Chemin Tourain » : la subvention s'élève à 75 % d'un plafond HT de travaux de 20 000 €. Coût estimé : 10 875 € HT (en attente confirmation devis), soit une demande de subvention de 8 156 €.
- 2/ Création d'une chicane rue Roger Salengro : la subvention s'élève 75 % d'un plafond HT de travaux de 20 000 €. Coût estimé : 11 896 € HT (en attente confirmation devis), soit une demande de subvention de 8 922 €.
- 3/ Aménagement de mise en accessibilité de l'arrêt de bus « Hôtel » (sens Mouchin Cysoing) : la subvention s'élève à 75 % d'un plafond de travaux de 20 000 €. Coût estimé : 11 998 € (en attente confirmation devis), soit une demande de subvention de 8 998 €.

M le maire propose de changer l'ordre de priorité, 1- mise aux normes trottoir chemin Tourain, 2- abris bus hôtel, 3- Chicane rue Roger Salengro avec une solution provisoire rue Roger Salengro.

Accord par 14 voix pour et 1 voix contre (R Doucy) pour l'ordre de priorité pour cette demande de subvention.

3. Demande de subvention « trottoirs 2014 » auprès du Conseil Général du Nord

La commune est éligible à une subvention du Conseil Général pour la réalisation de trottoirs le long de la Route Départementale. Ce dispositif de subvention a pour objet d'aider financièrement les communes à aménager les accotements des Routes Départementales, dans le cadre des missions relevant des pouvoirs de police de circulation du Maire.

M Delcourt propose de déposer un dossier de demande de subvention pour le projet suivant : remise en état de la portion du trottoir sise entre le N° 29 Route Nationale et le parking du stade afin de permettre l'accessibilité du trottoir aux personnes à mobilité réduite. Avec ce dernier chantier, on aurait un trottoir sécurisé en enrobé du Lambrissart à la boulangerie. Cette subvention est calculée sur un forfait de travaux : 30 € / m² de trottoir remis en état, auquel on applique le taux de subvention de la commune, à savoir 40 %. Par ailleurs, cette subvention sera limitée à 50 % du coût HT des travaux et le montant minimal de la dépense par projet présenté est de 8 000 € HT. Cette portion pour un trottoir réglementaire de 1,50m de large pour 150 m linéaire, représente environ 365 M² avec les entrées des particuliers, Nous avons un devis de 22 957 € Ht soit une subvention possible de 4 380 €. Il resterait à notre charge : 18 577€. Avis favorable du conseil à l'unanimité pour cette demande de subvention.

4. Signature d'une convention de mise à disposition de personnel avec la CCPC pour assurer la collecte hippomobile.

Vu que nous sommes en phase expérimentale, ce point de l'ordre du jour est retiré.

5. Consultation du Conseil sur la demande d'affiliation volontaire au CDG 59 du Syndicat mixte Intermodal Régional de Transport

Le Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transport souhaite affilier volontairement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. La Loi oblige une consultation de toutes les communes déjà affiliées au Centre De Gestion (CDG59). Accord à l'unanimité.

6. Consultation du Conseil sur un diagnostic de mise en place de vidéosurveillance exécuté par la Gendarmerie

Afin de lutter contre les cambriolages et en complément du dispositif « participation citoyenne », mis en place depuis plus d'un an sur la commune, la gendarmerie propose de réaliser un diagnostic de mise en place de la vidéosurveillance. Ce diagnostic a pour but de vérifier la pertinence de ce déploiement sur notre territoire. A priori, il faudrait au minimum 4 caméras voitures, 2 à 3 caméras individus. Il s'agirait d'une 1ère phase « gratuite », avant une étude détaillée des coûts. Le conseil souhaite avoir une idée des coûts de cette mise en place de vidéosurveillance avant de se prononcer.

7. Taxe d'aménagement : exonération pour les abris/chalets de jardin

La commune a institué la taxe d'aménagement (TA) au taux de 5 % à compter du 01/11/2010. Toutefois, avec la modification du mode de calcul par rapport à la Taxe Locale d'Équipement (TLE), certains demandeurs sont amenés à payer 300 € pour un abri de jardin d'une douzaine de mètres carré au titre de la TA. Cette taxe dissuade certains demandeurs de déposer un dossier de déclaration préalable. De plus, ce montant semble disproportionné par rapport à la valeur du bien mais aussi par rapport à son utilisation/destination. Aussi, M le Maire propose de délibérer afin de supprimer cette taxe d'aménagement pour les chalets/abris de jardin à compter du 01/01/2015 (date minimum possible). A noter que cette possibilité d'exonération est relativement récente (29 décembre 2013). Accord à l'unanimité d'une exonération pour chalet soumis à Déclaration Préalables.

8. Décision modificative budgétaire n°1

D'une part, suite à la demande de la Trésorerie afin de rembourser un trop perçu de taxe d'habitation sur les logements vacants, et d'autre part afin de réduire un titre émis en 2013 (en raison de la fin de location anticipée d'un de nos locataires de l'ancienne mairie), il convient de procéder à quelques ajustements budgétaires comme suit :

Imputations	Libellés	Budget Précédent	Modification	Nouveau Budget
60632	Fournitures de petit équipement	4 000 €	-750 €	3 250 €
673	Titres annulés sur l'exercice antérieur	100 €	+ 500 €	600 €
7391172	Dégrèvement de TH sur les logements vacants	0 €	+ 250 €	250 €
2031	Frais d'étude	4 750 €	+ 1 000 €	5 750 €
2138	Autres constructions	371 613,15€	- -1 000 €	370 613,15€

Accord à l'unanimité.

9. Compte-rendu des travaux des commissions

9.1- Symideme par M DELCOURT, représentant de la CCPC (30 avril 2014)

- Mise en place de la gouvernance. 1 Président, 4 Vice-présidents sont élus. M Delcourt est élu vice-président aux finances.

9.2- Commission équipements par M BEGHIN (02, 14, 16 et 23 mai 2014)

- Rédaction : -du cahier des charges micro-crèche, -du règlement de consultation & de l'AA. Ces documents sont obligatoires pour une mise en concurrence des architectes.

9.3- Commission sport, loisirs et animations par Mme GUILLAUD (06 et 22 mai 2014)

- Préparation de la réception : Fête des mères, nouveaux habitants, décorés :
- Préparation de la fête de la musique : 3 groupes : DEEPKISS; ATELIER JAZZ ; KOSMO DRIVE.
Nouveau donc pour cette année, un répertoire musical très varié.

Feu de joie vers 23 h

C'est un soir de match coupe du monde : écran télé sur place.

Préparation fête nationale 14 juillet : changement cette année de lieu : au stade, avec changement de parcours pour la retraite aux flambeaux. Changement de date : Le 14 au lieu du 13 (cause coupe du monde). Bal sous le chapiteau.

- annulation inauguration plaine de jeux. Vu le peu de réponse des officiels, c'est annulé.

Néanmoins la commission a retenu l'idée d'organiser une journée sportive. Toutes les idées sont les bienvenues.

9.4- SERMEP par MM BEGHIN et PADÉ (13 mai 2014)

- Syndicat qui nous aide dans la gestion du réseau public de distribution de l'électricité. Mise en Place de la nouvelle gouvernance. Confirmation de l'amélioration du réseau électrique à « Hôtel » pour fin d'année.

9.5- Commission TAP et rythmes scolaires par M. BERNARD (09, 19 et 28 mai 2014)

- Réflexion sur l'organisation pour la mise en place des TAP

9.6- Pays Pévèlois, par M. DELCOURT, représentant de la CCPC (21 et 24 mai 2014)

- Projets 2014, étude sur le foncier, dissolution future de cette association.

1. Informations diverses

-Point finance : fin mai 2014

solde trésorerie 534 831,53 €

Balance : excédent investissement de 54 518,68 €

Déficit fonctionnement de 27 906,48 €

Résultat positif 26 612,20 €

- Avancement dossier : extension garderie on revient sur le chiffrage de l'architecte + 2 500€, attente des derniers devis

- Événements à venir : 18 juin décoration Légion d'Honneur M Gomez-Fuentes, Sortie Plopsaland 110 inscrits. Protection incendie rue Libération → attente Noreade

- Commande en cours : bâche plastique pour chapiteau 700€, Vidéo projecteur école 340€, chemin vierge bleue 7 610 €, Diagnostic d'air pour maternelles 3 320€, Barrières sécurité pour école
Livré : Matériel pour crottes-chien, poubelle, grillage & portillons stade

- Monument aux morts

- Collecte hippomobile

- Restitution de l'étude Haut-Débit (raccordement des particuliers à Internet) : Aujourd'hui 604 abonnés bachinois sont raccordés en fil cuivre avec le répartiteur de Bercus (Mouchin) par l'intermédiaire de 2 sous-répartiteurs : un à « Hôtel », 1 face ancienne mairie. L'étude concernait un raccordement en fibre optique des 2 sous répartiteurs pour un gain de débit (*10).

-Seul un sous-répartiteur (A) est éligible (plus de 30DB d'atténuation), celui face ancienne mairie. Celui d'Hôtel (B) à une atténuation inférieure à 30 (29,4) donc refus de France Télécom d'une liaison fibre optique..

.Le (A »Poste ») dessert 367 abonnés de Bachy et 56 abonnés de Bourghelles pour mémoire le (B »Hôtel ») raccorde 238 abonnés.

Situation actuelle des abonnés :317 ont un débit de 0 à 2 Meg, 196 ont 2 à 4 Meg, 131 ont entre 4 et 6 Meg, 17 ont entre 6 à 8 Meg, zéro plus de 8 Meg.

Si passage fibre nouvelle situation : 27 4 à 6 Meg, 156 6 à 8 Meg, 478 + de 8 Meg

Coût de l'opération pour le (A) : 130 128, 51 € Ht plus une charge annuelle à Orange de 2699,24 €.

Orange nous verserait une redevance annuelle de 1 150€. En cas de décision délai de mise en place 1 an.

Le Conseil, majorité pour financer cette opération avec un minimum de 50% de subvention sinon abandon du projet..

Evolution du réseau Internet sur Bachy		
Liaison Fibre Optique sous-répartiteur "poste"		
Nbr abonnés sous répartiteur "Poste": 423		
Nbr abonnés sous répartiteur "Hôtel": 237		
Débit	Actuel	Après
0 à 2 Meg	317	45
2 à 4 Meg	196	45
4 à 6 Meg	131	131
6 à 8 Meg	17	137
+ de 8 Meg	0	303
Total	661	661

-Projet « COHESIO » avec la Poste : La poste nous propose de signer une convention (200 €) pour assurer un nouveau service : le passage du facteur 2 à 3 fois par semaine chez des particuliers pour éviter l'isolement.

-Tournoi de bourles

- Invitation(s) diverse(s)

Clôture de la séance 23h10